

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC A LA CHARGE DU VENDEUR

| Prix de vente | Habitation | Terrain Bâtiment Commercial ou Industriel | Bien immobilier Neuf |
|--------------------------|-----------------|---|----------------------|
| Au-dessus de 450 000 € | 5 % | 10 % | 5 % |
| De 250 001 € à 450 000 € | 6 % | | |
| De 200 001 € à 250 000 € | 7 % | | |
| De 150 001 € à 200 000 € | 8 % | | |
| De 100 001 € à 150 000 € | 9 % | | |
| De 45 000 € à 100 000 € | 10 % | | |
| En-dessous de 45 000 € | Forfait 4 500 € | | |

Les honoraires sont à la charge du vendeur. Le pourcentage des honoraires est calculé sur la base du prix de vente.

Honoraires avis de valeur

- 250.00 € TTC pour une maison jusqu'à 150 m² (> à 150 m² : 5 € TTC supplémentaires par tranche de 10 m²)
- 120.00 € TTC pour un appartement jusqu'à 100 m² (> à 100 m² : 150 € TTC)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Immobilière Bartholdi Colmar 5 rue Stanislas 68000 COLMAR. au capital de 150 000 €. RCS 327154027. Carte Professionnelle CPI 6801 2018 000 037 909, délivrée par la Préfecture de Colmar sans détention de fonds. TVA intracommunautaire FR88327154027.

Honoraires au 13/04/2017

La délivrance d'une note est obligatoire

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat